

## 🔒 À Paris et à Lyon, file d'attente pour passer le permis bateau

À Paris comme à Lyon, les bateaux écoles espèrent voir les longues files d'attente pour passer l'examen théorique du permis bateau se réduire. Elles ont « explosé » avec le Covid.



Les délais d'attente pour passer l'examen théorique du permis bateau à Paris ou à Lyon se sont encore plus allongés avec la crise sanitaire. | ARCHIVES JOËL LE GALL, OUEST FRANCE

 Ouest-France · Laure BESNIER.

Publié le 14/09/2021 à 18h26

À Paris comme à Lyon, les files d'attente pour passer l'examen théorique du permis bateau se sont allongées au cours de cet été 2021. Avec la crise sanitaire, « **tout a explosé** », résume Alexandre Sar, à la tête de l'école de navigation française (ENF), à Paris, et délégué régional Ile-de-France de la Fédération nationale des bateaux écoles (FNBE).

Début juin 2021, on pouvait lire sur le site de l'ENF : « **Toutes les inscriptions à compter de ce jour [...] ne donneront lieu à un passage d'examen qu'au mieux durant l'hiver 2021** ». Dans la ville des Lumières, à la mi-août, Pierre-Paul Monneron,

secrétaire de la FNBE, comptait trois à quatre mois de retard.

**LIRE AUSSI.** [Dans le Morbihan, les demandes de permis bateau explosent](#)

## Le processus

« **C'est un permis demandé** », rappelle Cyrille-Robert Broux, adjoint au chef de la Mission navigation de plaisance et loisirs nautiques aux Affaires maritimes. On compte « **entre 90 et 100 000** » permis obtenus par an. Très sollicitées, Paris et Lyon « **sont régulièrement embouteillées** ». Pendant les beaux jours, surtout, quand les aspirants marins se font plus nombreux. « **Le Covid a aggravé les choses, mais il y avait, structurellement, une tension forte** », explique-t-il.

Avant de pointer dans un des centres d'examen géré par l'État – on en trouve généralement un par département ou circonscription -, les futurs moussaillons doivent d'abord se tourner vers un bateau école. En France, on en dénombre un peu moins de 1 500. Deux options (« eaux intérieures », également appelé « permis fluvial », et « côtière ») et deux extensions (qui concernent la longueur du bateau ou la distance parcourue par celui-ci) sont proposées, au choix. Dans tous les cas, les élèves doivent réaliser au minimum 5 h de cours avant de passer l'examen théorique, puis à la partie pratique – 3 h 30 avec au moins 2 h à la barre. Ce que ne respecteraient pas certaines écoles.

**LIRE AUSSI.** [Permis bateau : les écoles respectent-elles vraiment toutes les règles légales ?](#)

## Situation inédite et tension

« **On vit une situation inédite** », rappelle Alexandre Sar. Beaucoup ne sont pas partis en vacances à l'étranger et ont cherché de nouvelles manières de profiter du paysage maritime français, décrit-il. Selon lui, environ 5 000 personnes attendent de passer leur permis bateau dans le seul centre d'examen d'Île-de-France. Pour Alexandre Sar, l'espace d'accueil rétréci par les mesures sanitaires et une équipe déjà en sous-effectif expliquent ce retard. Le directeur de l'ENF a vu son chiffre d'affaires ainsi que le nombre d'élèves passant les examens diminuer. Il continue néanmoins de prendre des inscriptions, tout en alertant sur les délais.

Pour Pierre-Paul Monneron, à Lyon, « **au moment où le Covid est apparu [certains lieux d'examen] étaient déjà sous tension et avaient déjà du retard** ». À

l'entendre, c'est aussi la perspective de l'externalisation, à des organismes privés, de la surveillance de l'examen théorique pour les options « côtières » et « eaux intérieures », prévue courant 2022, qui pose problème. Ce qui, à l'origine, était une bonne nouvelle pour le trésorier est parfois devenu un obstacle. Selon lui, « **pour faire des économies de budget [...], des préfets ont anticipé le passage [à cette nouvelle mesure] en supprimant des postes dans les services** », provoquant ainsi plus de retard.

**LIRE AUSSI. [REPORTAGE. À Vannes, on ne badine pas avec le permis bateau](#)**

## Une solution ?

Cyrille-Robert Broux réfute : « **Les services n'ont pas devancé la mesure. Au contraire, ils sont dans une optique, depuis le début, de garder leurs équipes rien que pour faire face [aux demandes, N.D.L.R.] et pour éventuellement augmenter les contrôles [des bateaux écoles] après. Ce n'est pas concevable** ». Le ministère de la Mer a indiqué ne pas disposer du nombre d'agents travaillant à faire passer les examens à Paris ainsi qu'à Lyon.

Le nouveau dispositif, à l'image du permis B, permettrait, selon l'adjoint, de passer l'examen proche de chez soi, « **dans tout le territoire** ». Aussi, « **cela devrait fluidifier, pour les bateaux écoles, l'organisation de leurs sessions de formation, puisqu'ils n'auront pas de goulots d'étranglement pour le passage du permis** ». De surcroît, l'utilisateur ne devrait pas voir de changement au niveau du prix. À ces propos, Pierre-Paul Monneron ne peut que tomber d'accord : « **On espère tous que ça va nous faciliter la vie.** »



Partager cet article



À Paris et à Lyon, file d'attente pour passer le permis bateauOuest-France.fr